

# **ANNEXES**



CORBIE

Séance du 15 Décembre 2004

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE  
LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	28
04	08	03

Date de la convocation  
09-12-2004  
Date d'affichage  
16-12-2004

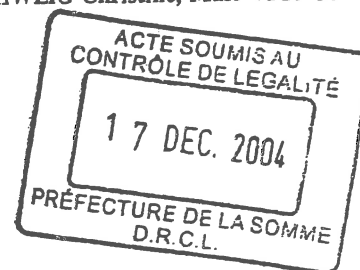
**OBJET DE LA DELIBERATION** : Finances – Budget annexe du camping – définition des amortissements

L'an deux mil quatre, le mercredi quinze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain BABAUT, Maire.

**Etaients présents** : M. BABAUT Alain, M. DELABROYE Jean, Mme VALEMBERT Annick, Mme PELLIEUX Maryse, M. CAUCHY Jean-Baptiste, Mme COFFIGNIEZ Isabelle, M. DAILLY Ghislain, M. DELEU Bernard, Mme PILLOT Reine-Marie, M. PETIT Dominique, Mme GODBERT Louissette, M. LAVALLARD Christian, M. MOREAU Claude, M. GOSSELIN Jean-Marc, Mme DEPREZ Colette, M. DEBOUT Jean-Louis, Mme DEBOUT Nadine, M. DENIS Hervé, Mme BRAUD Annick, M. DEMAIE Jean-Claude, Mme NERVET Martine, Mme SCHWEIG Christine, Mme VIGNON Délia, M. ANTOINE Gérald.

M. GREVIN Michel avait donné pouvoir à M. DELABROYE Jean  
Mme NUNEZ Danièle avait donné pouvoir à Mme VALEMBERT Annick  
Mme ROMAIN Nicole avait donné pouvoir à Mme GODBERT Louissette  
Mme OSSART France avait donné pouvoir à M. CAUCHY Jean-Baptiste  
Mme RIQUIEZ Jacqueline était absente  
**Secrétaire de séance** : M. ANTOINE Gérald

**RAPPORTEUR** : M. Jean DELABROYE



En application de l'instruction de la comptabilité M 4, il vous est proposé pour le budget annexe du camping d'adopter les décisions suivantes dès l'année budgétaire 2004 :

- l'amortissement linéaire en année pleine à compter de l'année suivant l'acquisition.
- durée d'amortissement :
  - . logiciels, matériels informatiques 2 ans
  - . voitures, camions, véhicules industriels, matériel de bureau électrique, matériels divers hors mobilier 5 ans
  - . mobiliers, équipements d'atelier et sportifs 10 ans
  - . constructions, bâtiments et aménagement de terrains 15 ans

La commission des Finances a émis un avis favorable.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,  
A Corbie, le 16 Décembre 2004  
Le Maire

**CAMPING - RATTACHEMENT 2018**  
**DEPENSES**

15/01/19

Date	C.Coût	Numero	Tiers	Objet	Article	Total Orig	Montant total
25/09/2018	CAM	Engagement n°33	COMMUNAUTE COMMUNES VAL DE SOMME	TAXE SEJOUR 2018	637	2 822,00 €	2 822,00 €
05/04/2018	CAM	Engagement n°12	CORBIE INFORMATIQUE	cartouches d'encre	6063	53,33 €	- €
				<b>TOTAL</b>		<b>2 875,33 €</b>	<b>2 822,00 €</b>

Corbie le 18 janvier 2019

Le Maire

Alain BABAHT

